

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-222 du 11 Août 1980

chargeant le Camarade Girigissou GADO
Ministre des Travaux Publics, de la
Construction et de l'Habitat de l'intérim
du Camarade Paul KPOFFON, Ministre de la
Santé Publique pour compter du 11 Août 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU L'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU Le décret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU Le décret n° 80-209 du 25 Juillet 1980 chargeant le Camarade Romain VILON-
GUEZO, Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire
de l'intérim du Président de la République pour compter du 28 Juillet
au 31 Août 1980 ;

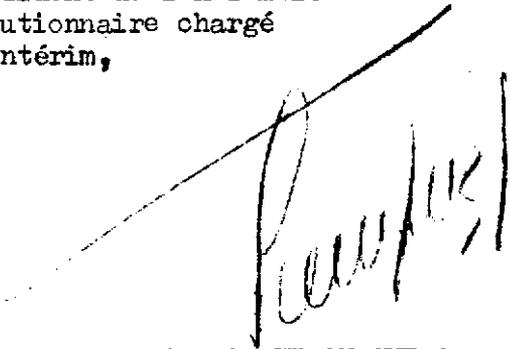
DECRETE :

Article 1er.— Pour compter du 11 Août 1980, le Camarade Girigissou GADO,
Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat est
chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence du
Camarade Paul KPOFFON.

Article 2.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 Août 1980

pour le Président de la République,
le 1er Vice-Président de l'Assemblée
Nationale Révolutionnaire chargé
de l'intérim,


Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 8 CC du PRPB 4 ANR 6 SGG 4 SPD 4 IGE et ses Sections 4
MSP-MIPCH 6 autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 DGCT-ONEPI-Gde Chanc. 3
UNB-FASJEP-BN 6 SPD 2 BCP 2 JORPB 1.-